



NOTE DE CONJONCTURE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

TOULOUSE MÉTROPOLE

Retour sur
10 ans d'évolution
| 2007 - 2016 |



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Occitanie

À retenir

Toulouse Métropole est une métropole urbaine qui se distingue en matière économique, en ce sens que l'économie privée hors ESS (industrielle mais pas seulement) y occupe une place particulièrement forte. Elle se place en effet au troisième rang, après les Métropole du Grand Paris et de Lyon, en termes de poids de ce champ économique dans l'emploi local, donnant en conséquence à l'économie publique, mais également à l'ESS, une part particulièrement faible dans cet ensemble. Cela ne remet pourtant pas en cause les volumes importants d'emplois qui sont créés par l'ESS et la dynamique de création, tant en termes d'établissements que d'emplois, qui est bien réelle.

L'Economie Sociale et Solidaire est ainsi très active sur le territoire de Toulouse Métropole : créant 4 500 emplois en 10 ans, elle constitue un atout précieux à la fois pour son développement économique et pour sa cohésion sociale. Elle progresse plus rapidement que le reste du secteur privé, même si cela est moins vrai depuis 2011. La crise a impacté tardivement l'ESS sur le territoire, impact qui se traduit par une stagnation de l'emploi en 2011 et ensuite par un taux annuel de progression moins élevé que sur la période 2008/2010. L'économie privée hors ESS, elle, marque le pas à deux reprises en 2009/2010 et en 2014/2015.

Sur les deux dernières années, les coopératives (grâce à la dynamique des Scop et des Scic) et les fondations se développent davantage que les autres composantes de l'ESS. Néanmoins, l'emploi progresse dans toutes les formes d'entreprises sur la période 2007-2016 avec, logiquement, un volume d'emplois créés plus important dans les associations, qui représentent structurellement 8 emplois de l'ESS sur 10.

Si ce sont les secteurs de l'action sociale, de la santé et des loisirs / éducation populaire qui sont les véritables locomotives de la création d'emplois ESS sur la métropole, chaque secteur contribue à sa mesure. Néanmoins, 5 d'entre eux sont particulièrement en difficulté et appellent une certaine attention, même si la plupart ont des effectifs réduits. La situation des activités diverses de services et non classés, qui enregistrent depuis 2010 un volume important de suppression d'emplois (environ 1 300) et d'établissements employeurs, est particulièrement préoccupante.

Ce secteur concerne les associations ayant une pluri-activité ou dont l'activité est mal identifiée, qui oeuvrent souvent dans les secteurs jeunesse, animation, environnement / développement durable, solidarité, etc. Elles sont probablement impactées, entre autres, par la baisse des financements publics, tout comme celles qui oeuvrent dans la culture qui montrent également des difficultés en termes d'emploi depuis 2010.

Les évolutions à venir sur les années 2018 et 2019 seront à surveiller de près. D'un côté, les dirigeants des entreprises de l'ESS, en particulier les dirigeants associatifs, sont très préoccupés par les annonces de suppression d'une grande partie des contrats aidés. De l'autre, l'annonce d'un acte II de la Loi ESS, qui mettra en place un pacte de consolidation et de croissance (« social business act »), et un accélérateur d'innovation sociale pour accompagner le développement des entreprises de l'ESS, crée des attentes pour trouver des leviers économiques, pour consolider et développer l'emploi.

TENDANCES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

» La métropole toulousaine, un moteur pour l'ESS en Occitanie

Evolutions de l'emploi salarié dans l'ESS et dans l'économie privée hors ESS entre 2007 et 2016

	2007-2016			Évolutions annuelles (en %)									2015-2016
	Evolution annuelle moyenne (en %)	Evolution (en %)	Solde net des emplois	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Solde net des emplois
ESS	+1,7	+16,2	+4 434	+4,3	+3,8	+1,5	0,0	+1,0	+1,2	+1,6	+0,6	+1,1	+350
Privé hors ESS	+1,5	+14,7	+35 894	+2,4	+0,3	+0,7	+2,8	+2,6	+1,6	+0,6	+0,8	+2,2	+5 902
Total secteur privé	+1,6	+14,9	+40 328	+2,6	+0,6	+0,8	+2,5	+2,5	+1,5	+0,7	+0,8	+2,0	+6 252

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoess / Urssaf - Champ : effectifs moyens annuels

Au cours des dix dernières années, **l'Economie Sociale et Solidaire a créé près de 4 500 emplois** (solde créations / suppressions) sur la métropole toulousaine, soit 11 % des créations d'emplois privés sur le territoire, ratio équivalent au poids qu'elle représente dans le total de l'emploi privé (10,3 % en moyenne sur la période 2007-2016). En 2016, les effectifs s'élèvent à 31 839 salariés (périmètre URSSAF).

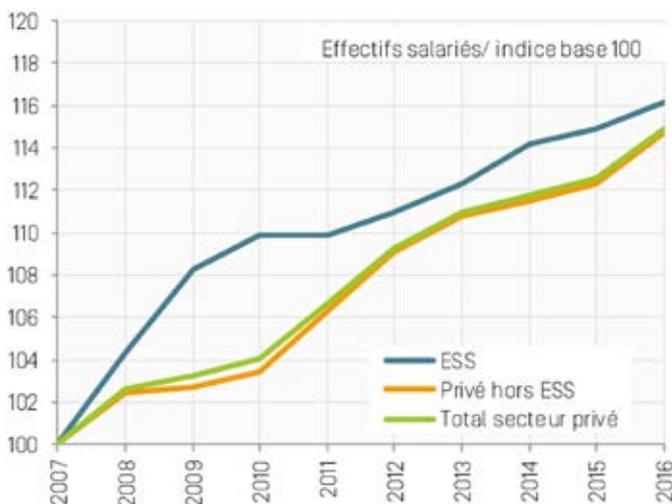
La **progression** de l'emploi dans l'ESS est continue ; elle s'avère **plus forte que celle que l'on observe dans le reste du secteur privé** : + 16,2 % contre + 14,7 % en 10 ans (soit, en évolution annuelle moyenne, + 1,7 % contre + 1,5 %). La croissance a été particulièrement importante pendant les années 2008 à 2010 (jusqu'à + 4,3 % en 2008), période qui correspond pourtant au début de la crise économique. En revanche, depuis 2011 le taux de croissance de l'emploi est plus élevé dans le privé hors ESS. Dans l'ESS, quand 1 200 emplois étaient créés en 2008, seuls 350 emplois le sont en 2016 (solde).

Le territoire de Toulouse Métropole joue un rôle moteur pour l'ESS régionale : il concentre 38 % des emplois créés dans

ce champ économique en Occitanie entre 2007 et 2016, soit plus du tiers, alors qu'il ne pèse que pour 17 % des effectifs de ce champ économique en région (en moyenne sur la période considérée, périmètre Urssaf). **La croissance de l'ESS sur la métropole toulousaine représente plus du double** (+ 16,2 % contre + 7 %) **de celle enregistrée au niveau régional** (soit en évolution annuelle moyenne, + 1,7 % contre + 0,8 %) ; elle est également sensiblement supérieure à celle que l'on enregistre sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole (+ 9,9 %, soit + 1,1 % en moyenne annuelle).

L'économie privée hors ESS est également particulièrement dynamique en matière de création d'emplois au sein de la métropole toulousaine : en moyenne annuelle, les effectifs y ont progressé de + 1,5 %, contre + 0,5 % à l'échelle de la région. Cette progression est marquée tout au long de la période, où l'on enregistre sur quatre années différentes une hausse supérieure à 2 %, la dernière comprise (2008, 2011, 2012, 2016). Nos prochaines notes permettront de voir si cette croissance particulièrement élevée est durable.

Évolutions annuelles de l'emploi salarié dans l'ESS et l'économie privée hors ESS entre 2007 et 2016



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoiss / Urssaf - Champ : effectifs moyens annuels



Le taux d'évolution sur 10 ans des établissements employeurs de l'ESS¹ (+ 8,9 %, soit en évolution annuelle moyenne, + 0,9 %) est deux fois inférieur à celui de l'emploi (+ 16,2 %), montrant un phénomène de concentration des établissements de l'ESS particulièrement marqué sur ce territoire, que l'on ne retrouve pas (hormis ponctuellement) sur la métropole montpellieraine ou sur la région (moyenne régionale). Cela se traduit par une augmentation en taille des établissements sur Toulouse Métropole.

Ce taux est néanmoins significativement supérieur à celui que l'on trouve dans le privé hors ESS (+ 7,3 %, soit + 0,8 % en moyenne annuelle). Le solde de créations dans l'ESS s'élève à 201 établissements entre 2007 et 2016, soit un nombre un peu inférieur à celui de Montpellier Méditerranée Métropole. L'ESS étant moins dynamique sur le territoire depuis 2011, on observe un solde négatif traduisant un nombre plus important de cessations que de créations d'établissements, en 2011, 2012 et 2016. En 2016, année qui comme sur l'ensemble de la région marque un coup d'arrêt de la progression des emplois, la perte s'élève à - 49 établissements (dont 45 associations), pour un total de 2 469 établissements de l'ESS (hors banques).

¹ Les établissements sont comptabilisés hors coopératives de crédit, pour des raisons de fiabilité des données. En effet, une forte hausse a eu lieu entre 2008 et 2010 chez les banques coopératives, due à un éclatement administratif d'établissements principaux en plusieurs dizaines d'établissements secondaires (sans effet notable sur les effectifs salariés), ce qui fausse les données globales de l'ESS et son évolution en termes d'établissements employeurs.



TENDANCES SELON LES FORMES JURIDIQUES DES ENTREPRISES

» Une croissance généralisée mais des associations particulièrement dynamiques

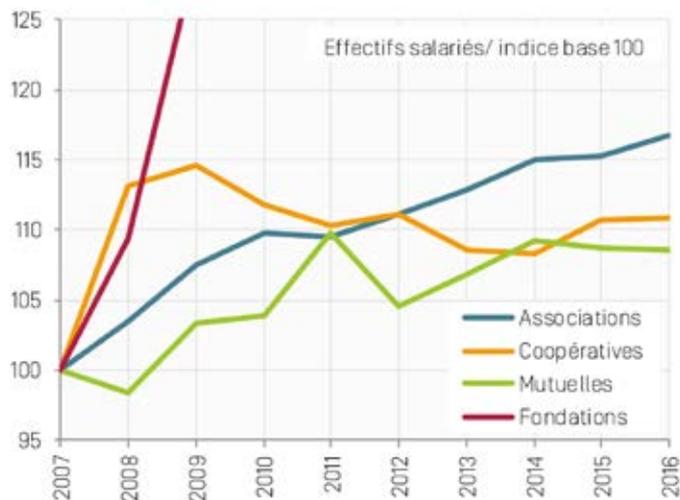
Evolutions de l'emploi salarié selon les composantes juridiques de l'ESS entre 2007 et 2016

	2007-2016			Évolutions annuelles (en %)										2015-2016
	Evolution annuelle moyenne (en %)	Evolution (en %)	Solde net des emplois	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Solde net des emplois	
Associations	+1,7	+16,7	+3 746	+3,5	+3,9	+2,0	-0,2	+1,4	+1,6	+1,8	+0,2	+1,2	+320	
Coopératives	+1,2	+10,9	+344	+13,1	+1,3	-2,4	-1,4	+0,7	-2,3	-0,3	+2,3	+0,1	+3	
Fondations	+0,9	+8,5	+129	-1,7	+5,1	+0,5	+5,6	-4,7	+2,1	+2,2	-0,4	-0,2	-3	
Mutuelles	+7,5	+91,1	+215	+9,3	+18,6	+7,2	-2,1	+1,2	+4,3	+2,9	+20,6	+7,1	+30	
Total ESS	+1,7	+16,2	+4 434	+4,3	+3,8	+1,5	+0,0	+1,0	+1,2	+1,6	+0,6	+1,1	+350	

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoiss / Urssaf - Champ : effectifs moyens annuels



Evolution annuelle de l'emploi salarié selon les composantes juridiques de l'ESS entre 2007 et 2016



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoiss / Urssaf - Champ : effectifs moyens annuels
 Note : la courbe des fondations a été tronquée afin de faciliter la lecture des évolutions des autres formes d'entreprises ; elle monte en effet jusqu'à + 191 (base 100, soit + 91 % en 10 ans) en 2016.

Toutes les composantes de l'ESS, quelle que soit la forme juridique des établissements, ont vu croître leurs effectifs salariés sur la période des dix dernières années. La période 2008-2010 a été particulièrement bénéfique pour chacune d'entre elles. En revanche, sur les deux dernières années (2015-2016), des évolutions favorables ont surtout été observées pour les coopératives et les fondations.

Ces dernières, avec une évolution annuelle moyenne de + 7,5 %, ont connu une vitalité particulièrement remarquable, créant davantage d'emplois sur la période observée que les mutuelles.

Néanmoins les associations, très majoritaires au sein de l'ESS, constituent la composante qui a connu la plus forte progression (fondations mises à part) et qui a créé le plus d'emplois entre 2007 et 2016.



L'analyse des établissements montre que leur développement est plus fort que celui de l'emploi pour toutes les formes d'entreprises, sauf pour les associations (qui pèsent le plus dans l'ESS, ce qui donne le résultat précité d'une plus grande progression des effectifs que des établissements, dans l'ensemble de l'ESS). Ainsi, les coopératives, mutuelles et fondations sont plus dynamiques en termes de création d'établissements que de création d'emplois, alors que dans les associations la croissance du nombre d'établissements est inférieure à celle des effectifs.



LES ASSOCIATIONS : UNE PROGRESSION DES EMPLOIS PORTÉE PAR L'ACTION SOCIALE, LA SANTÉ, LES LOISIRS / L'ÉDUCATION

Les associations, qui concentrent 8 emplois sur 10 dans l'ESS, ont créé plus de 3 700 emplois sur la période 2007-2016, soit une évolution de + 16,7 % en 10 ans, et un taux moyen annuel de + 1,7 %. Ce taux est nettement supérieur à celui que l'on observe à l'échelle régionale (+ 0,5 %), dénotant une dynamique particulièrement forte de création d'emplois associatifs sur le territoire de Toulouse Métropole. Après un renforcement important des effectifs associatifs entre 2007 et 2010 (+ 9,7 % sur 3 ans, soit + 2 200 postes), leur progression s'est poursuivie de manière plus modérée ensuite (+ 1,2 à + 1,8 % par an, si l'on excepte deux coups d'arrêt en 2011 et 2015). 320 emplois ont été créés la dernière année (total 2016 : 26 232 salariés).

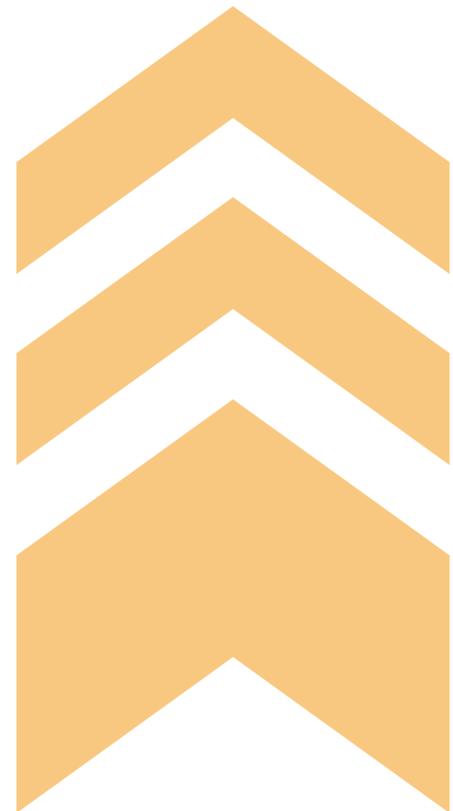


La progression des établissements associatifs est plus faible que celle des emplois (+ 7,1 % contre + 16,7 % en 10 ans), avec un solde de 149 établissements créés. Ainsi, les emplois associatifs ont tendance à se concentrer dans des établissements de plus grande taille. Le nombre d'associations est en baisse sur la dernière année (- 45 en 2016).

La croissance de l'emploi associatif est particulièrement dynamique dans les loisirs (+ 29,7 % par an en moyenne), activités le plus souvent portées par des structures d'éducation populaire ; l'accueil d'adultes handicapés ou de personnes âgées (+ 14,3 %) ; l'enseignement culturel (+ 6,6 %) ; la santé (+ 4,1 %), l'hébergement médico-social pour personnes âgées et l'accueil de jeunes enfants (+ 3,2 % chacun) ; le sport (+ 3 %) et l'aide par le travail (+ 2,9 %). Néanmoins, quelques secteurs associatifs ont vu leurs effectifs diminuer sur la période, en particulier l'accueil d'enfants handicapés, la formation et l'information-communication).

Parmi les associations

- Les **groupements d'employeurs**, qui sont passés de 6 à 8 établissements sur la métropole, ont plus que doublé leurs effectifs, même si ceux-ci restent modestes (31 en 2007, 70 en 2016).



LES COOPÉRATIVES : UNE BONNE DYNAMIQUE DE CRÉATION DE SCOP, LES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE EN TÊTE DE LA CRÉATION D'EMPLOIS

L'emploi dans les coopératives² a augmenté de 10,9 % en 10 ans, soit une évolution annuelle moyenne de + 1,2 %. Après une année 2008 exceptionnelle, qui a vu croître l'emploi coopératif de + 13 % sur Toulouse Métropole, les années 2010 à 2014 ont été plus difficiles, avec des baisses quasi systématiques. Le nombre d'emplois a connu une hausse significative de + 2,3 % en 2015, mais il a stagné en 2016 [total 2016 : 3 514 salariés].



Entre 2010 et 2016³, les établissements coopératifs ont progressé de + 0,8 % par an en moyenne. Cette croissance est liée à la dynamique de création de Scop, Coopératives Loi 47 et SCIC que l'on observe sur le territoire, le nombre de coopératives de crédit étant relativement stable, et celui des « autres coopératives » en baisse sur cette période.

C'est dans les secteurs de l'information et communication (+ 6,8 % en moyenne par an), de la formation continue pour adultes (+ 4,7 %) et du soutien aux entreprises (+ 3,4 %) que l'on trouve les plus fortes progressions de l'emploi, essentiellement dues à l'activité croissante des Scop et Coop Loi 47. Plus généralement, aucun secteur ne connaît une perte d'emplois significative dans les coopératives ; tous sont stables ou en hausse.

Parmi les coopératives

- ▶ **Les sociétés coopératives et participatives (Scop)/ Coop. Loi 47** ont enregistré la plus forte progression de l'emploi entre 2007 et 2016 (+ 3,9 % en moyenne annuelle soit + 181 emplois. Ces coopératives ont connu un taux prometteur de création d'emplois cette dernière année (+ 7,8 % entre 2015 et 2016, soit + 45 postes). Par ailleurs, la création d'établissements sous forme de Scop et Coop. Loi 47 a augmenté de 5,4 % en moyenne chaque année (+ 22 établissements en 10 ans).
- ▶ On trouve 20 emplois pour **4 sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC)** sur la Métropole, qui n'en comptait aucune jusqu'en 2009.
- ▶ Le nombre d'emplois créés dans les **coopératives de crédit** (banques coopératives) est équivalent à celui observé au sein des Scop, soit environ 180 ; leur taux de croissance est néanmoins inférieur (+ 0,8 %). Les banques ont subi les effets de la crise en termes d'emplois avec un peu de retard, entre 2010 et 2014.
- ▶ Les **autres coopératives** (coopératives de commerçants, de consommation, HLM...) sont les seules à connaître une baisse de leurs effectifs salariés sur la période (- 1,2 %), alors que l'évolution moyenne annuelle des établissements est nulle.

² Les coopératives agricoles et certaines coopératives bancaires ne sont pas représentées ici, car elles relèvent de la MSA et non de l'Urssaf (Cf. Note méthodologique).

³ L'observation de l'évolution des établissements coopératifs a été limitée, pour les coopératives de crédit et par conséquent, pour le total des coopératives sur la période 2010-2016, pour des raisons de fiabilité des données. En effet, une forte hausse a eu lieu entre 2008 et 2010 chez les banques coopératives, due à un éclatement administratif d'établissements principaux en plusieurs dizaines d'établissements secondaires (sans effet notable sur les effectifs salariés), qui ne peut être analysée en termes de conjoncture économique.

LES MUTUELLES : UN DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ ET DES EMPLOIS SUR L'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS [CRÈCHES MUTUALISTES]

Les mutuelles ont été créatrices d'emplois sur les dix dernières années, mais à un rythme relativement lent (+ 0,9 % d'évolution moyenne annuelle) et de manière discontinue. La période 2007-2016 aboutit à un solde de 129 créations d'emplois, pour un total de 1 642 salariés en 2016.

Parmi les mutuelles

- ▶ Ce sont les **mutuelles de santé-prévoyance** qui créent le plus grand nombre d'emplois : + 104, pour une évolution moyenne annuelle de + 0,8 %. Leurs effectifs ont connu des fluctuations régulières : baisses, hausses et stabilisations sur la période.
- ▶ Les **mutuelles d'assurance**, dont les effectifs sont bien moins importants, créent moins d'emplois en volume (+ 25) mais leur progression est plus forte (+ 1,3 %).
- ▶ C'est le secteur de l'accueil de jeunes enfants, soit les crèches gérées par des mutuelles de santé-prévoyance, qui est le plus porteur en termes de création d'emplois, avec une évolution moyenne annuelle de + 10,9 % et la création de 4 établissements en 10 ans. Le secteur des assurances connaît une faible progression (+ 0,4 %).

 *Le nombre d'établissements mutualistes implantés sur le territoire a augmenté de + 1,8 % par an. Néanmoins, cette progression doit être analysée avec précaution. En effet, elle peut être due soit à la création de nouvelles agences, soit à la dynamique de regroupement structurel et/ou géographique des établissements en cours depuis plusieurs années (celle-ci profiterait à la métropole toulousaine, les établissements principaux s'implantant sur son territoire), ou encore à l'impact de ce même regroupement sur l'enregistrement administratif des établissements (éclatement en plusieurs n° de Siret...).*

LES FONDATIONS : UNE MONTÉE EN PUISSANCE QUI SE TRADUIT PAR UN DOUBLEMENT DES EFFECTIFS

Logiquement, leurs effectifs salariés ont nettement augmenté sur cette période : ils ont quasiment doublé également, avec la création de 215 emplois, pour finir à 451 salariés en 2016. Cette progression (+ 7,5 % en moyenne par an) a été continue : hormis une légère baisse en 2011, elle est globalement forte chaque année et atteint certaines années des taux particulièrement élevés (+ 18,6 % en 2009, + 20,6 % en 2015) qui ne sont pas nécessairement liés à la création de nouveaux établissements.

Le soutien aux entreprises est le secteur où l'on enregistre la plus forte hausse des effectifs salariés dans les fondations : + 75 % en moyenne par an, pour un total de 154 emplois créés en 10 ans. Il s'agit, pour l'essentiel, de fondations spécialisées dans la Recherche & Développement. L'hébergement médico-social pour personnes âgées est également en progression (+ 1,5 % par an).



Les fondations situées sur la métropole toulousaine ont doublé en 10 ans : partant de 6 établissements en 2007, elles sont passées à 13 établissements en 2016.

TENDANCES SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

» Une évolution des emplois très contrastée dans les différents secteurs

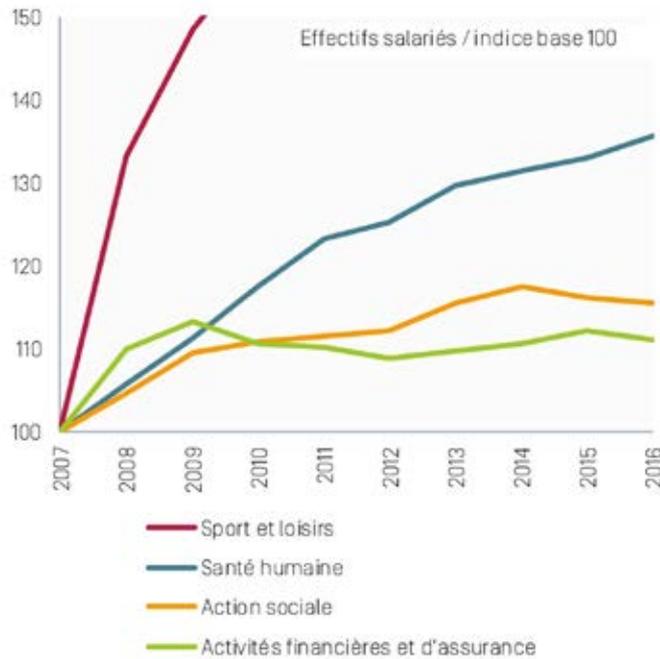
Evolutions de l'emploi salarié dans l'ESS selon les secteurs d'activité entre 2007 et 2016

	2007-2016			Évolutions annuelles (en %)										2015-2016
	Evolution annuelle moyenne (en %)	Evolution (en %)	Solde net des emplois	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Solde net des emplois	
Action sociale	+1,6	+15,6	+1 575	+4,7	+4,7	+1,2	+0,4	+0,8	+3,0	+1,7	-1,1	-0,6	-72	
Activités financières et d'assurance	+1,2	+11,1	+402	+10,0	+2,9	-2,3	-0,3	-1,3	+0,8	+0,9	+1,4	-1,1	-44	
Arts, spectacles	0,0	+0,3	+4	+6,0	+6,2	+11,5	-0,4	-2,6	+1,7	-3,3	-7,8	-9,2	-120	
Commerce	+1,1	+10,2	+13	-1,6	+2,4	-3,9	+9,8	-4,4	-1,6	+7,1	+1,5	+1,4	+2	
Enseignement et formation	+0,5	+4,4	+168	-1,5	-0,1	-1,7	+1,4	0,0	-0,6	+1,3	+2,9	+2,8	+108	
Hébergement et restauration	-3,2	-25,3	-56	-14,9	-13,8	-15,4	+1,5	-5,8	+1,5	+4,5	+6,5	+11,5	+17	
Industries (hors IA) et construction	-1,5	-12,9	-41	-1,9	-9,6	-1,8	+4,0	0,0	+1,0	-8,6	0,0	+4,2	+11	
Information et communication	-2,8	-22,4	-57	+5,5	+18,7	-15,4	-33,1	+10,6	+3,5	-4,9	-3,1	+3,7	+7	
Santé humaine	+3,4	+35,5	+444	+5,8	+5,2	+5,5	+4,9	+1,6	+3,6	+1,4	+1,2	+1,9	+31	
Soutien aux entreprises	+0,5	+4,7	+69	-2,6	-3,3	-2,0	-4,2	-0,3	+0,6	+2,4	+9,5	+5,3	+78	
Sport et loisirs	+15,8	+273,0	+2 700	+33,3	+11,4	+6,7	+1,8	+53,3	+11,7	+9,5	+8,0	+14,2	+460	
Activités diverses de services et non-classés*	-2,4	-19,9	-796	-0,2	+5,7	+5,8	-1,6	-13,0	-9,3	-0,5	-3,3	-4,0	-133	
Tous secteurs [ESS]	+1,7	+16,1	+4 425	+4,3	+3,8	+1,5	0,0	+1,0	+1,2	+1,7	+0,7	+1,1	+345	

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoiss / Urssaf - Champ : effectifs moyens annuels

QUATRE SECTEURS MOTEURS DE LA CROISSANCE DE L'ESS SUR LA MÉTROPOLE TOULOUSAINNE

Evolutions annuelles de l'emploi salarié dans l'ESS selon les secteurs d'activité entre 2007 et 2016



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoff / Urssaf 2007-2016 - Champ : effectifs moyens annuels.

Note : la courbe des sports et loisirs a été tronquée afin de faciliter la lecture des évolutions des autres secteurs d'activité ; elle monte en effet jusqu'à + 373 (base 100, soit + 273 % en 10 ans) en 2016.

Le secteur d'activité doté de la plus grande vitalité est celui des **sports et loisirs**, dont la progression forte et continue est une tendance lourde (+ 273 % entre 2007 et 2016, soit + 15,8 % en évolution annuelle moyenne). Les *activités récréatives et de loisirs*, en particulier, ont vu leurs effectifs salariés multipliés par dix (de 265 à 2 744), soit + 29,7 % en moyenne chaque année. On y trouve notamment les activités périscolaires assurées par les associations d'éducation populaire. Les *sports* ne sont pas en reste, puisque les emplois y ont augmenté de + 30,7 % en 10 ans, soit + 222 emplois créés.

 À noter que 55 établissements ont été créés dans ce secteur, la quasi-totalité dans les sports, soit + 1,9 % par an en moyenne. L'année 2016 a vu disparaître 13 établissements employeurs (sports) sans que le solde global des effectifs salariés n'en soit affecté.

La **santé humaine**, qui regroupe les activités hospitalières et de soin (en centre ou à domicile), a progressé de 3,4 % en moyenne par an, et a créé 444 emplois en 10 ans.

 Très peu d'établissements ont été créés [3], cette progression relève ainsi probablement plus d'un renforcement des effectifs des établissements existants.

L'évolution de l'**action sociale** est plus faible (+ 1,6 % par an en moyenne), en revanche un grand nombre d'emplois ont été créés dans ce secteur : 1 575. L'action sociale sans hébergement (+ 1,9 %) progresse légèrement plus que l'hébergement médico-social et social (+ 1,2 %). On note 379 postes supplémentaires dans l'*aide par le travail* (+ 2,9 %), 359 dans l'*accueil de jeunes enfants* (+ 3,8 %), + 307 dans les « autres actions sociales », + 270 dans l'*hébergement social ou médicalisé pour personnes âgées* (+ 3,2 %) et + 250 dans l'*aide à domicile* (+ 1,4 %). D'autres perdent des postes sur la période : l'*hébergement social ou médicalisé pour personnes en difficulté* (- 14), l'*accueil d'enfants et d'adolescents* (- 28), mais surtout l'*accueil d'enfants handicapés* (- 230 postes soit - 15,1 %).

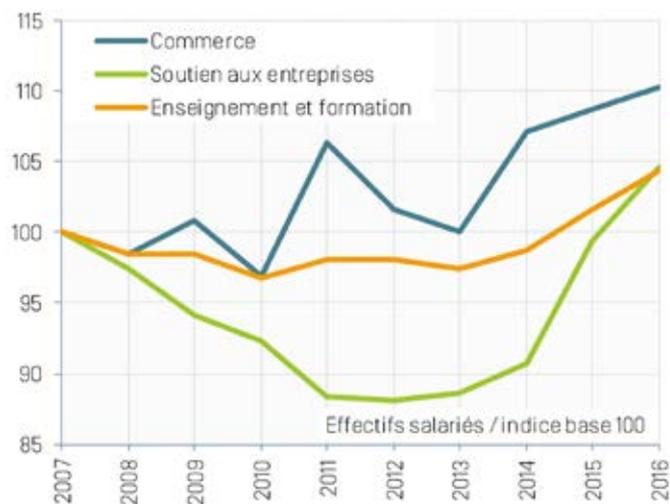
 Globalement, le nombre d'établissements de l'action sociale évolue très peu : + 0,3 % en moyenne par an, seuls 8 établissements créés en 10 ans. On peut néanmoins noter la création de 14 crèches (accueil de jeunes enfants) sur la métropole par des entreprises de l'ESS.

Le nombre d'emplois créés dans les **activités financières et d'assurance** s'élève à + 402, dont la moitié dans la finance et l'autre dans les assurances, avec une progression de + 1,2 % en moyenne par an. Elle est essentiellement concentrée sur les années 2008 et 2009. Dans le secteur de l'assurance, la progression de l'emploi équivaut au double de celle que l'on trouve dans les activités financières (+ 1,8 % contre + 0,9 %).

 Dans les assurances, les établissements ont connu une hausse de 1,6 % par an en moyenne (Cf. partie sur les mutuelles), et dans la finance, leur nombre est stable entre 2010 et 2016, seul période fiable d'observation (Cf. partie sur les coopératives).

TROIS SECTEURS AVEC DES VARIATIONS FAIBLES SUR 10 ANS MAIS UNE DYNAMIQUE DE PROGRESSION SUR LA PÉRIODE RÉCENTE

Evolution annuelle de l'emploi salarié dans l'ESS selon les secteurs d'activité entre 2007 et 2016



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoess / Urssaf 2007-2016 - Champ : effectifs moyens annuels.

Dans le secteur du **soutien aux entreprises**, les effectifs ont diminué entre 2007 et 2012 pour entamer une reprise à partir de 2013 et retrouver en 2015 un niveau équivalent à 2007, et le dépasser en 2016, laissant augurer des perspectives favorables pour l'avenir. Au final, sur la période, on observe une évolution moyenne annuelle faible (+ 0,5 %) et un solde de création de 69 postes seulement en 2016 pour environ 1 500 salariés au total.

Les difficultés observées sur la première moitié de la période sont pour l'essentiel à attribuer aux *activités liées à l'emploi* (mise à disposition de ressources humaines), qui ont vu leurs effectifs baisser (- 1,4 %), avec une perte d'emplois qui se solde à 60 postes. Les *activités administratives, juridiques, comptables* et les *autres soutiens aux entreprises* (ingénierie, R&D, publicité, architecture/deign, traduction, location, nettoyage...) ont connu de légères fluctuations de leurs effectifs, mais ces derniers ont globalement augmenté sur la période.

 La dynamique des établissements est similaire à celle des emplois.

L'évolution du secteur **enseignement - formation** (enseignement scolaire, enseignement culturel et sportif, formation continue d'adultes) est semblable à celle du soutien aux entreprises : + 0,5 % d'emplois en moyenne par an (+ 168 emplois en 10 ans), en deux temps distincts. Sur une première période 2008-2013, les effectifs y sont soit stables soit en légère baisse, puis à partir de 2014 la progression devient plus marquée (+ 1,3 à + 2,9 % par an).

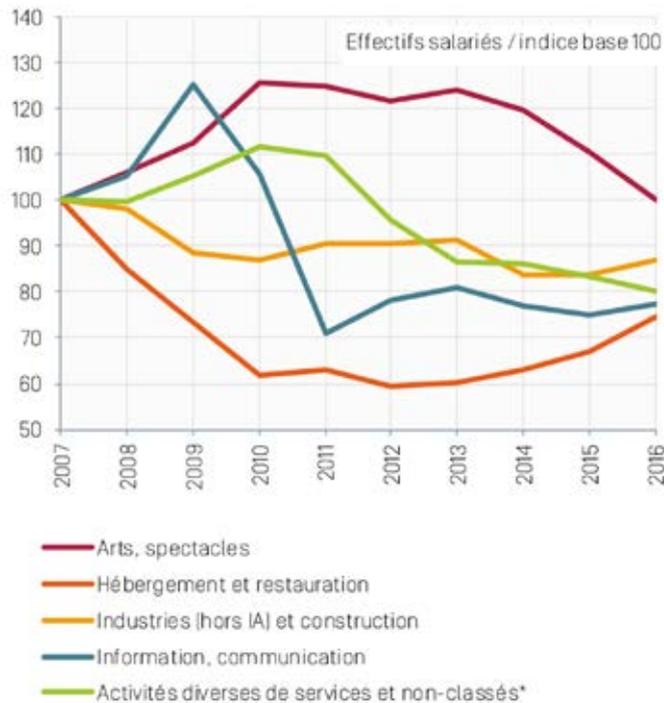
C'est l'*enseignement primaire, secondaire et supérieur* qui crée le plus d'emplois (+ 2,3 % / + 367) mais c'est l'*enseignement culturel* qui détient le taux de progression le plus élevé (+ 6,6 %), accompagné d'un nombre d'emplois créés non négligeable (+ 70). A l'inverse, l'évolution de la formation continue d'adultes est préoccupante (- 2 % / - 260 emplois).

 Très peu d'établissements sont créés (solde : + 8).

Le secteur du **commerce** (commerce de gros, commerce équitable, commerce de détail audition / optique), qui compte une centaine d'emplois sur le territoire, n'a vu ses effectifs que très peu varier sur ces dix dernières années (+ 1,1 %), mais il est également en légère croissance.

CINQ SECTEURS EN DIFFICULTÉ QUI CUMULENT UNE PERTE DE PRÈS DE 1 000 EMPLOIS EN 10 ANS

Evolution annuelle de l'emploi salarié dans l'ESS selon les secteurs d'activité entre 2007 et 2016



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoiss / Urssaf 2007-2016 - Champ : effectifs moyens annuels.

Les arts et spectacles, l'information - communication et les activités diverses de services et non classés ont d'abord connu une période de croissance, pour ensuite voir leurs effectifs décroître en continu.

Les **activités diverses de services et les « non classés »** (essentiellement des associations ayant une pluri-activité ou dont l'activité est mal identifiée par l'Insee) enregistrent la perte d'emplois la plus conséquente sur la période 2007-2016 [- 796], ce qui se traduit logiquement par une évolution moyenne annuelle négative [-2,4 %]. Suite à une hausse importante en 2009 et 2010, les années suivantes n'ont enregistré que des baisses : ce secteur s'est largement affaibli depuis 2010 [- 1260 entre 2010 et 2016, pour un solde 2016 de 3 206 postes].



Le solde de création d'établissements est globalement positif sur la période [+ 0,4 % en moyenne par an] grâce à de fortes hausses entre 2007 et 2010, néanmoins comme pour l'emploi la baisse est continue depuis 2010 [- 69 établissements].

Le taux annuel moyen de croissance du **secteur information - communication** (édition, médias, informatique) est encore inférieur [-2,8 %], en revanche la perte d'emplois est bien moins importante [- 57]. De fortes hausses et de fortes baisses y sont enregistrées selon les années, ce qui est à mettre en lien avec le faible volume d'emplois concerné (moins de 200 en 2016).



Le nombre d'établissements, lui, est relativement stable.

Dans le secteur des **arts et spectacles**, l'évolution des effectifs a connu une telle symétrie de croissance (2007-2010) puis de décroissance (2011-2016) que l'évolution annuelle moyenne est nulle : le volume d'emplois est revenu au même niveau en 2016 qu'en 2007. Le secteur est ainsi en difficulté depuis 5 ans, difficultés qui s'accroissent sur la période récente [- 8 à - 9 % d'emplois en 2015 et 2016].



On note tout de même un solde de création de 61 établissements employeurs en 10 ans [+ 1,5 % par an], ce qui montre une forte dynamique de création d'associations culturelles sur le territoire, qui toutefois ne parviennent pas à maintenir ou développer leurs emplois.

À l'inverse des trois secteurs précités, le niveau d'emploi dans *l'industrie - construction* et *l'hébergement - restauration* a chuté au début de la période, avant de connaître une reprise. Ils restent malgré tout des secteurs en difficulté.

L'évolution des **industries** (hors agro-alimentaires : imprimerie, collecte et récupération de déchets, fabrication, réparation...) et de la **construction** a été marquée par une baisse entre 2007 et 2010, en particulier une chute de 9,6 % en 2009. De 2011 à 2017, les évolutions annuelles de l'emploi dans ce secteur montrent une alternance de hausses et de stagnations, hormis une nouvelle baisse de 8,6 % en 2014. Au total, le taux d'évolution moyen sur dix ans est de - 1,5 %, pour un solde de 41 emplois supprimés.

 Les établissements, peu nombreux, sont en très légère hausse dans ce secteur (+1,4 % / + 3 établissements).

Le secteur de **l'hébergement - restauration** (tourisme, restaurants, traiteurs...) a connu des difficultés de 2007 à 2012, enregistrant de fortes baisses, situées entre - 13 % et - 16 % par an jusqu'en 2010, pour s'atténuer légèrement ensuite. Cette première période a ainsi vu le volume d'emplois de ce secteur baisser de - 41 % (de 221 à 131, soit - 90 postes). Sur les quatre dernières années, en revanche l'emploi a progressé pour atteindre + 11,5 % en 2016 (+ 17 emplois créés en 1 an). Le secteur se rétablit mais il est malgré tout encore loin de retrouver son niveau d'emploi de 2007. En réalité, si *l'hébergement* est en légère baisse, c'est la *restauration* qui est principalement concernée par ces difficultés, qui vont impacter l'ensemble du secteur.

 Les établissements enregistrent quelques pertes pour revenir au même niveau en 2016 qu'en 2007.



UNE AVANCE DE L'ESS SUR LE RESTE DE L'ÉCONOMIE PRIVÉ DANS TROIS SECTEURS SEULEMENT

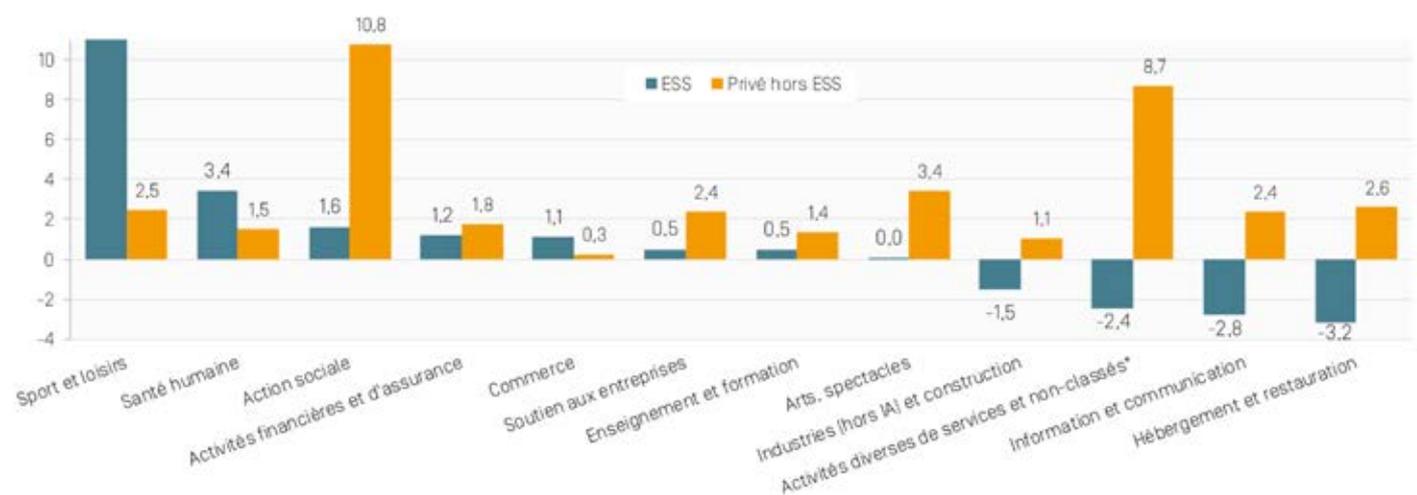
Au jeu de la comparaison entre ESS et privé hors ESS en matière de progression de l'emploi sur la métropole toulousaine, on remarque d'abord que **l'ESS connaît un taux de croissance supérieur au privé hors ESS dans seulement trois secteurs**. Ceci particulièrement dans deux secteurs : les **sports et loisirs** (+ 15,8 % contre + 2,5 %) et la **santé** (+ 3,4 % contre + 1,5 %). On note également, même si les volumes peuvent difficilement être comparés, que l'ESS progresse plus rapidement dans le secteur du **commerce** (+ 1,1 % contre + 0,3 %).

Le secteur d'activité qui retient le plus l'attention est l'**action sociale**. Il est le principal pourvoyeur d'emplois dans l'ESS et le second créateur d'emplois (en volume). Sa dynamique de création d'emplois semble devoir nécessairement se poursuivre au regard de la montée exponentielle des besoins sociaux qu'il faudra couvrir (en particulier la dépendance et la précarité). Néanmoins, l'essor du secteur privé dit « classique » (+ 10,8 % par an sur 10 ans, passant de 1 700 à 4 300 salariés) se fait à un rythme bien plus

important que dans l'ESS (+ 1,6 % par an), pourtant dotée d'une présence historique dans le secteur. Cela pose des questions majeures aux entreprises de l'ESS sur leur stratégie de développement au sein de l'action sociale.

Dans la même catégorie des secteurs qui relèvent traditionnellement de l'ESS (ou du secteur public), dans lesquels le privé hors ESS progresse davantage, on trouve les **arts et spectacles** (+ 3,4 % contre 0 %), **l'enseignement - formation** (+ 1,4 % contre + 0,5 %). Le privé hors ESS connaît également une croissance plus importante dans des secteurs où l'ESS est minoritaire comme **l'hébergement - restauration, l'industrie - construction, l'information - communication, le soutien aux entreprises, les activités diverses de services** ; mais aussi dans les **activités financières et d'assurance** où ESS et privé hors ESS se partagent le marché à part égale – du moins en termes d'emplois (+ 1,8 % contre + 1,2 %).

Evolutions annuelles moyennes de l'emploi salarié dans l'ESS et l'économie privée hors ESS, selon les secteurs d'activité, entre 2007 et 2016 (en %)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoiss / Urssaf 2007-2016 - Champ : effectifs moyens annuels.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les Notes de conjoncture et Baromètres conjoncturels de l'Observatoire sont des outils de veille qui visent à appréhender la conjoncture de l'ESS et à évaluer le dynamisme de cette économie socialement innovante sur le territoire. Particulièrement utile en temps de crise économique, ils renseignent les acteurs de l'ESS et leurs partenaires institutionnels, attentifs à l'évolution de l'ESS, sur la perte ou le gain d'emplois, la création ou la cessation d'entreprises. Ils permettent de repérer les dynamiques économiques dans les différents secteurs d'activité et formes d'entreprise de l'ESS qui peuvent rencontrer des difficultés, et d'adapter en conséquence les outils d'observation et de soutien à l'ESS.

Champ ESS : Ce champ est constitué d'une série de codes juridiques regroupés en quatre familles : Associations, Coopératives, Mutuelles et Fondations. Ce périmètre est en cours de révision, pour inclure les sociétés commerciales reconnues comme étant des entreprises sociales par la Loi ESS du 31 juillet 2014.

Champ Urssaf : Les **données Acoff / URSSAF**, base nationale SEQUOIA, proviennent de la centralisation nationale des informations issues des Bordereaux Récapitulatifs des Cotisations, supports déclaratifs utilisés par les employeurs pour déclarer leurs cotisations. Les données sont brutes, non corrigées des variations saisonnières. L'effectif salarié correspond au nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat de travail au dernier jour du trimestre ou en moyenne sur l'année. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Ces données n'intègrent que les employeurs payant leurs cotisations sociales au niveau de l'Urssaf du secteur concurrentiel, sont exclus les administrations publiques, l'éducation et la santé non-marchandes et l'emploi de personnels par les particuliers. Sont exclues également l'essentiel des activités agricoles, qui dépendent du régime agricole (MSA).

Les données sont présentées en glissement annuel afin de s'affranchir des variations saisonnières (données livrées non-CVS). Les résultats ne sont pas comparables avec les études utilisant des glissements trimestriels (données CVS).

Evolution annuelle : comparaison entre l'effectif moyen sur l'année N et l'effectif moyen sur l'année N + 1

Glissement annuel : comparaison entre l'effectif donné à un trimestre et celui du même trimestre de l'année précédente (ex : 2T2015 / 2T2014)

Le rapprochement effectué entre les données Acoff et les données Insee Clap (au 31/12/2015, les plus récentes sur Clap) qui couvrent l'exhaustivité des entreprises de l'ESS, montre que le champ couvert par l'Urssaf représente 87 % des établissements employeurs et 96 % de l'emploi ESS au sein de Toulouse Métropole. Les taux de couverture sont très élevés pour les associations (87 % des établissements employeurs, 99 % des effectifs), les coopératives (86 % / 85 %), les mutuelles (94 % / 81 %) et les fondations (93 % / 89 %).

LA CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE OCCITANIE (CRESS OCCITANIE) :

pilote d'un développement de l'ESS inclusif et durable sur le territoire régional

LE CADRE LÉGISLATIF ET LES MISSIONS DES CRESS

Les CRESS sont reconnues et implantées sur les territoires avec, pour cadre législatif, l'article 6 de la loi du 31 juillet 2014 : « Les Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire assurent au plan local la promotion et le développement de l'économie sociale et solidaire. [...] Elles assurent à cet effet, au bénéfice des entreprises de l'économie sociale et solidaire, sans préjudice des missions des organisations professionnelles ou interprofessionnelles et des réseaux locaux d'acteurs », les missions suivantes :

- La représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'économie sociale et solidaire ;
- L'appui à la création, au développement et au maintien des entreprises ;
- L'appui à la formation des dirigeants et des salariés des entreprises ;
- L'animation d'un observatoire des données régionales de l'ESS relatives aux entreprises de l'ESS ;
- L'information et la mise en relation des entreprises de l'ESS à l'échelle européenne / internationale ;
- La promotion de l'ESS en tant que mode d'entreprendre spécifique

L'OFFRE DE SERVICES AUX ENTREPRISES DE L'ESS ET AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

● Observatoire :

Réalisation de diagnostics territoriaux, portraits de territoire, chiffres-clés, notes de conjoncture, liste et géolocalisation des entreprises, fiches entreprises/réseaux ESS et portraits d'acteurs, aide à la décision, conférences...

● Développement économique :

Animation et structuration de filières, développement d'affaires (Salon d'affaires Coventis, RDV d'affaires territoriaux Coventis Club...), centre de ressources/information/orientation porteurs de projet et entreprises de l'ESS, formation / sensibilisation à l'ESS.

● Animation territoriale et coopérations :

Petits-déjeuners/matinales professionnelles ESS, rencontres entreprises / financeurs, valorisation des PTCE, animation de Pôles ESS, animation des Comités territoriaux du Mois de l'ESS....

● Communication :

Information sur l'ESS en région/national et européen, co-organisation d'événements (Mois de l'ESS), valorisation des politiques ESS territoriales dans les supports de communication de la CRESS...

LE RÉSEAU DES OBSERVATOIRES DE L'ESS

L'Observatoire régional de l'ESS de la Cress Occitanie fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, réseau de compétences et d'expertise mis en place par les Cress et le CNCress.

LES PUBLICATIONS DE LA CRESS OCCITANIE

● LES FOCUS



● LES PANORAMAS TERRITORIAUX



● LES GUIDES ENTREPRENDRE EN ESS



● LES NOTES DE CONJONCTURE



● LES FICHES ENTREPRISES DE L'ESS



Toutes les publications de la CRESS Occitanie sont à retrouver ou télécharger sur :

www.cressoccitanie.org





CRESS OCCITANIE

Siège social : Toulouse - 70 boulevard Matabiau
Tél : 05 62 16 65 50

Délégation Générale : Montpellier Immeuble Le Richemont
1047 avenue Villeneuve d'Angoulême
Tél : 04 67 60 20 28

cressoccitanie.org / coventis.org



[@cressoccitanie](https://www.facebook.com/cressoccitanie)
[@MoisESSOccitanie](https://www.facebook.com/MoisESSOccitanie)



[@cressoccitanie](https://twitter.com/cressoccitanie)